

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

La décade a été pluvieuse surtout au niveau des localités Centre, Est et Sud du pays.

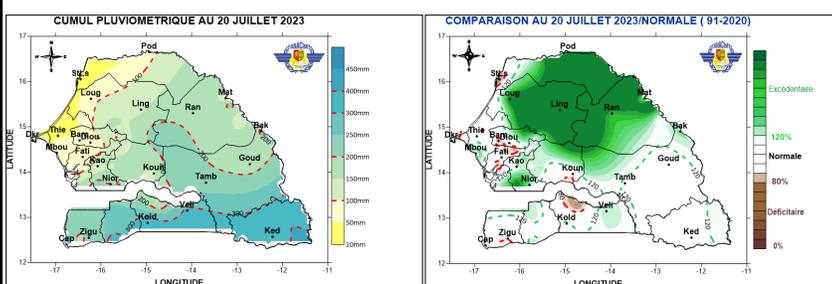
Au Nord dans la région de Saint Louis c'est pendant la journée du 20 que des pluies ont été reçues avec des quantités variant entre 49.0mm à Podor et 5.2mm à Saint Louis. Dans les régions de Matam et Louga les activités ont repris à partir du 16 juillet avec des quantités plus ou moins importantes qui dépassent parfois 50mm sur la décade (122.5mm à Thilogne, 51.0mm à Ranérou, 87.0mm à Semmé, 72.5mm à Kanel, 63.1mm à Déaly, 23.7mm à Kébémér).

A l'Ouest c'est à Mbour qu'on a observé le plus important cumul avec 56.7mm et à Thiadiaye avec 43.7mm. La région de Dakar est jusque là peu arrosée. Les pluies reçues ont rarement dépassé 10mm.

Le Centre du pays a été bien arrosé durant cette décade car dans plusieurs localités les cumuls dépassent ou avoisinent 100mm (Ndamé 77.3mm; Nioro 124.3mm; Guinguénéo 81.4mm; Paoskoto 97.3mm; Wack Ngouna 100mm; Kaffrine 83mm; Malem Hoddar 106.0mm).

Les régions de l'Est et du Sud maintiennent une bonne dynamique avec des activités pluvio orageuses bien réparties sur toute la décade. (153.9mm au Cap Skirring; 141.3mm à Diouloulou; 143mm à Goudomp; 146.0mm à Diattacounda; 152.8mm à Sédhiou).

Le cumul saisonnier varie entre 403.2mm à Saraya et 12.1mm à Mbao km 19. La situation est excédentaire à normale avec cependant des poches déficitaires à Saint Louis, Dakar, l'axe Bambey-Fatick et le Nord de Kolda.



Perspectives de la troisième décade de Juillet 2023

En début de décade, une phase sèche intéressera graduellement le pays avec un temps qui sera relativement stable hormis les régions Sud où des pluies faibles à modérées seront enregistrées. Cependant, à partir du Dimanche 23 Juillet, une phase humide s'installera progressivement sur le pays jusqu'au Jeudi 27 Juillet. De ce fait, des manifestations pluvieuses et orageuses seront notées sur l'ensemble du pays. Ces systèmes pluvio-orageux toucheront d'abord les localités Est et Sud puis évolueront vers l'Ouest et le Nord. Les quantités de pluies attendues au cours de cette période seront très variables. Elles seront plus importantes sur les localités Sud, Est et Centre tandis que sur le Nord les valeurs seront sensiblement moins élevées.

**Décade du 11 au 20 Juillet
2023**

Sommaire

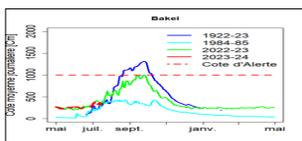
- **Météo:** Installation progressive des pluies dans la zone Nord
- **Hydrologie:** Hausse de niveau de la plupart des cours d'eau suivis
- **Agriculture:** Démarrage des semis en humide à Louga et Thiès
- **Situation pastorale:** Mauvais état d'embonpoint des animaux au Centre du pays
- **Suivi de la végétation:** Indice de végétation faible au Nord et au Centre
- **Suivi des marchés:** Offre de produits locaux faible dans les marchés

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	24 juil.	03 aout
Podor	07 juil	24 juil.	04 aout
Matam	21 juin	27 mai	08 juillet
Ranérou	21 juin	27 mai	08 juillet
Louga	07 juil	24 juil.	01 aout
Linguère	01 juil	19 juil.	20 juillet
Diourbel	10 juil	21 juin	21 juillet
Bambey	20 juil	20 juin	22 juillet
Thiès	03 juil	19 juil.	29 juillet
Mbour	10 juil	20 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	20 juil.	26 juillet
Fatick	17 juil	27 mai	13 juillet
Kaolack	18 juin	27 mai	16 juillet
Kaffrine	18 juin	27 mai	11 juillet
Koungheul	18 juin	08 juin	12 juillet
Nioro du Rip	10 juil	27 mai	09 juillet
Tambacounda	13 juin	27 mai	29 juin
Goudiry	13 juin	27 mai	03 juillet
Bakel	16 juin	27 mai	10 juillet
Kédougou	13 juin	08 juin	07 juin
Kolda	10 juin	26 mai	21 juin
Vélingara	15 juin	08 juin	30 juin
Ziguinchor	17 juin	27 mai	25 juin
Cap Skirring	17 juin	22 juin	28 juin

Situation hydrologique

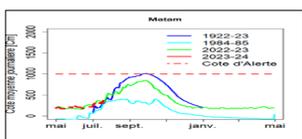
Station de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation hydrologique se présente comme suit : la hausse du niveau de la fin de la première décade de juillet s'est poursuivie jusqu'au **12 juillet** passant de **332 à 363 cm** soit **31 cm**; entre le **12 et 14 juillet**, le niveau a baissé de **44 cm (363 à 319 cm)**; du **14 au 17 juillet**, il y'a eu une hausse de **97 cm (319 à 416 cm)**; et enfin du **17 au 20 juillet**, une baisse du niveau du fleuve de **59 cm**. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est légèrement en deçà (**8 cm en moyenne**) de son niveau de l'année hydrologique dernière (**2022-2023**). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraullicité, le niveau est largement supérieur de **56 et 70 cm en moyenne**. (Figure 1).



Station de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation hydrologique se présente comme suit: une hausse du niveau de l'eau de **24 cm** entre le **10 et le 14 juillet (289 cm à 313 cm)** ; une baisse de **313 à 297 cm** soit **16 cm** entre le **14 et le 16 juillet**; le niveau s'est ensuite élevé de **74 cm** entre le **16 et le 20 juillet**. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur de **26 cm** par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (**2022-2023**). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraullicité (Figure 2), il est nettement supérieur avec une différence d'environ **75 et 117 cm en moyenne**.



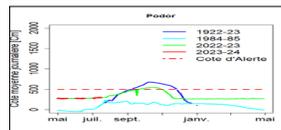
Station de Podor

A la **deuxième décade de juillet**, le niveau de l'eau était de **272 cm** à la journée du **10 juillet** a augmenté puis baissé de **1 cm**, le **11 et le 12 juillet**. Dans les journées du **12 au 14 juillet**, le niveau de l'eau est passé de **271 cm à 278 cm** soit une **légère hausse de 8 cm**. Une **baisse de 3 cm** est observée entre le **14 et le 16 juillet**.

Et à partir du **16 jusqu'au 20 Juillet** le niveau du fleuve est passé à **275 à 294 cm** soit une hausse de **19 cm**.

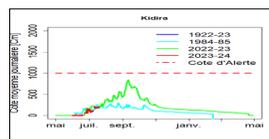
La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (**2022-2023**) sur la **même période** montre une **légère baisse de 4 cm en moyenne**.

Par rapport aux années de forte et de faible hydraullicité (Figure 3), le niveau de cette année est largement supérieur (**190 cm en moyenne**).



Station de la Falémé à Kidira

La situation hydrologique de la Falémé à la station de Kidira se présente par une **hausse de 22 cm** les **10 et 11 juillet** avec une HE de **186 cm et 208 cm**. Le niveau du fleuve a ensuite baissé de **37 cm** passant à **171 cm le 13 juillet**. Une **hausse de 15 cm** a été observée le **14 juillet**, suivie d'une **baisse de 8 cm** le **15 juillet**. Une **hausse de 17 cm** a été observée entre le **15 juillet** avec **178 cm** et le **17 juillet (195 cm)**. Une **baisse de 5 cm** entre le **17 et le 19 juillet (190 cm)**. Le **20 juillet**, le niveau de l'eau est passé à **203 cm** soit une **hausse de 13 cm**. Ce niveau actuel est en deçà de **1 cm en moyenne** de celui de l'année dernière sur la même décade. Le niveau de la plus faible hydraullicité (1984-1985) de la Falémé n'est pas encore atteint (**-12 cm en moyenne**) à la même période (Figure 4).



Conclusion :

La situation hydrologique dans le bassin du Fleuve Sénégal est marquée par: une alternance inter-journalière entre une phase de baisse et une phase de hausse du HE, mais dans l'ensemble la hausse domine sur la baisse pour cette deuxième décade de juillet. De légères hausses du niveau de l'eau par rapport à celui de la décade précédente pour toutes les stations hydrologiques du Fleuve Sénégal (Bakel 18 cm, Matam 14cm, Podor 2cm, Kidira 78 cm).

Situation agricole

Dynamique des Semis et état des Cultures

A Kédougou, les cultures sont au stade levée à 3 feuilles pour les deuxième semis et 7 à 8 feuilles pour les premiers semis. Les deux vagues de semis du fonio sont entre 6 et 3 à 4 feuilles ; les deux vagues de semis du maïs sont comprises entre 7 à 8 feuilles et levée à 3 feuilles ; les vagues de semis de l'arachide sont entre 6 à 7 feuilles et levée à 3 feuilles ; la première vague de semis du riz est au stade levée à 4 feuilles et le sorgho est en phase de début levée.

A Tambacounda, la première vague de semis en humide du mil est au stade de tallage, l'arachide est au stade 4 à 5 feuilles. Le maïs et le sorgho de cette même vague sont en cours de levée; la deuxième vague de semis de l'arachide est aussi en cours de le-

vée.

A Kolda : la première vague de semis de mil en sec et humide est au stade de levé; la deuxième vague de semis de l'arachide et le maïs sont au stade semi - levé.

A Sédhiou, dans le département de Sédhiou, la première vague de semis à sec du mil souna est au stade de début tallage et les semis en humide de cette même spéculacion est au stade plantule et au même titre que le maïs de case, l'arachide. Pour la deuxième vague de semis, le maïs et l'arachide est au stade de platule et le manioc en reprise.

A Bounkiling, il y a plusieurs vagues de semis à sec et humide du

Situation agricole (suite)

mil est au stade de plantule et le sorgho en levée.

A Ziguinchor, la première vague de semis en humide pour les spéculations arachide, maïs de case est au stade de levée 3-4 feuilles et le riz est au stade de levée. La deuxième vague de semis du riz, de l'arachide et maïs de case est au stade de semis.

A Kaffrine, la première vague de semis à sec du mil est au stade début tallage et un développement végétatif pour les semis en humide. La première vague de semis de l'arachide est au stade début floraison et le maïs en développement végétatif. La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade développement végétatif et le maïs en levée.

A Fatick, la première vague de semis de l'arachide et la pastèque est au stade levée et le mil est au stade plantule. Concernant la deuxième vague du mil, les cultures sont en phase de levée. Des resemis en sec sont notés dans le département de Fatick.

A Kaolack, les opérations de semis à grande échelle sont lancées grâce aux pluies du 10 juillet. Elles portent sur les principales spéculations, notamment le mil, l'arachide et le maïs. Globalement, la première vague de semis est au stade de germination, mise à part les premiers semis ayant survécu à la première séquence sèche et qui sont au stade de plantules.

A Diourbel : la première vague de semis à sec du mil est au stade plantule. Certaines parcelles du mil sont ressemées. L'arachide est au stade de début levée. La deuxième vague de semis en humide du mil est en phase de semis. Il faut préciser que des semis en remplacement sont en cours dans certaines localités. L'arachide est en phase de semis. Des semis sont en cours dans certaines localités de la région.

A Thiès, la première vague de semis à sec du mil est au stade de levée feuilles et les semis en humide concernant le mil, l'arachide, le niébé sont au stade de début levée.

A Louga, les pluies utiles enregistrées le 1^{er} et le 2 juillet 2023 dans certaines localités ont permis le démarrage des semis du mil, de maïs de case, de niébé et d'arachide.

A Matam, les opérations de nettoyage et de préparation des parcelles sont terminées dans beaucoup de zones. Les semis en humide ont démarré avec les premières pluies utiles reçues dans la nuit du 21 juin 2023.

La première vague de semis de l'arachide, niébé, sorgho et maïs sont au stade de levée. Pour le mil, la première vague est semé en sec et la deuxième vague en plantule.

Situation phytosanitaire

1. Les prospections faites dans quelques zones du pays ont permis de déceler des ravageurs, notamment, **Amsacta moloneyi** qui s'est déclarée dans la zone de la Base de Dahra avec une importante population du ravageur. Et pour freiner leur avancement, des moyens de lutte ont été dégagés par le Directeur de la Protection pour prendre au dépourvu ces ravageurs à leurs stades vulnérables à travers la lutte.

2. Aussi, des moyens de lutte ont été mis à disposition des producteurs, pour qu'ils s'impliquent dans la lutte, à travers les Comités de Lutte Villageois (CLV). Ils se munissent d'EPI (Equipement de Protection individuel), de pesticides et de pulvérisateurs à pression entretenue, pour lutter contre **Amsacta moloneyi**.

3. Les 15 ha prospectés dans la commune de Nganda, ont permis de déceler un champ de maïs avec présence d'*Oedaleus senegalensis* en très faible densité, et sans danger pour le maïs qui présente un bon développement végétatif.

Dans la base de Nganda, un ha a été prospecté. La végétation est composée d'anacardier, d'arachide (au stade plantule), de manguiers (en fructification) et d'Acacia senegal, en bordure de champ, avec présence de Meloides.

Des interventions ont été préconisées.

Situation pastorale

Au niveau des pâturages, le fourrage commence à prendre une certaine hauteur, facilitant ainsi sa préhension par les petits et grands ruminants dans les régions de Tambacounda, Matam. Par contre le couvert végétal est moyennement fourni en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes et une quantité nutritive très faible dans la région de Kaffrine. Cependant le pâturage est moyennement fourni dans les départements de Malem Hoddar, Kaffrine, Birkilane, et Kounghoul. Le tapis herbacé s'est bien développé dans haut diéri du département de Podor dans la partie Sud-est. Ainsi dans toute la zone frontalière avec le département de Ranérou, il existe du pâturage vert fréquenté par les petits ruminants.

Par contre dans le nord dans les départements de Dagana de pâturage de brousse est maintenant devenu une denrée rare. Il n'est visible qu'autour des points d'eau et des champs avec une forte compétition entre les animaux. Le maraichage et la période de contre saison constituent l'unique alternative de secours d'alimentation du cheptel avec notamment les sous-produits agricoles (feuilles de patates douces, paille de riz) qui est disponible et ce qui permettent par conséquence d'entretenir le bétail.

Le prix de l'aliment bétail varie entre 9500 F CFA et 15 000 FCFA dans le commerce. Par contre l'aliment OSB est disponible dans les départements à un prix légèrement inférieur.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement se fait au niveau des forages et puits mais surtout au niveau des mares et marigots qui sont bien fournies dans la région de Kaffrine, Matam, Tamba et le département de Linguère, et aussi au niveau du fleuve et de ses défluent dans le Walo.

Etat d'embonpoint du cheptel

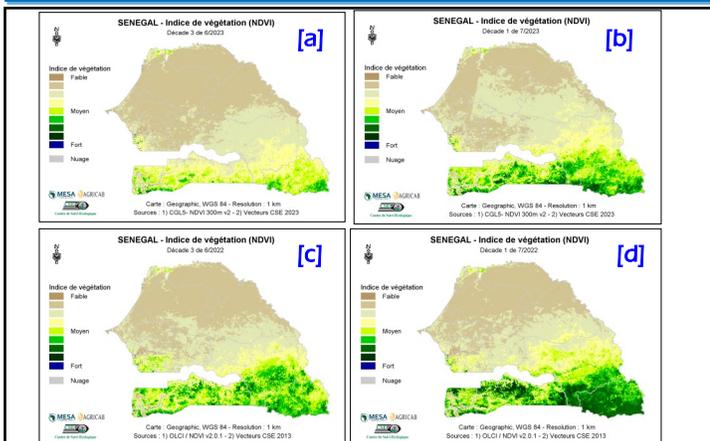
L'état d'embonpoint des animaux se dégrade de plus en plus du fait de la raréfaction du fourrage

Situation zoo-sanitaire

Les trois (03) maladies dominantes sont : la pasteurellose chez les espèces bovine et ovine pour 06 foyers ; la distomatose chez les espèces bovine et ovine pour 05 foyers ; le botulisme pour 04 foyers.

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)



A la première décade du mois de juillet 2023, l'installation de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud et sud-est du territoire national (Casamance, Kédougou et une partie de Tambacounda) avec des valeurs du NDVI moyennes à élevées (Figures 1a et 1b). En revanche, ces valeurs restent faibles au nord, au centre et sur le littoral. Comparées à l'année précédente à la même période, les valeurs du NDVI de l'année 2023 sont moins élevées.

Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juin et (b) la première décade du mois de juillet 2023 en comparaison avec les valeurs de l'année 2022 aux mêmes décades (c) et (d), respectivement.

Situation des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres des produits locaux secs sont faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cette situation est liée à la phase transitoire caractérisée par l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente, à l'installation de la soudure et à l'occupation des paysans dans les travaux champêtres de la campagne agricole 2023/2024.

Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement de riz et maïs importé.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **448 F CFA/kg** (mil souna), **428 F CFA/kg** (sorgho), **362 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses légères de : mil **(+34%)**, sorgho **(+1%)** et **(+13)** pour le maïs. Les variations quinquennales sont plus importantes avec de fortes hausses de : mil **(+ 79%)**, sorgho **(+52%)** et maïs **(+52%)**

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **400 F CFA/kg** est en hausse de **5% et 29%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **352 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **540 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **352 F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(+4%)**, pour le riz parfumé **(+15%)** et une baisse pour le maïs **(- 7%)**. Les variations quinquennales sont en

hausse de : riz non parfumé **(+15%)**, riz parfumé **(+24%)** et maïs **(+34%)**.

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **750 – 1000** » F CFA/kg oignon local, « **600 – 1000** » F CFA/kg (pomme de terre local), soit des prix moyens respectifs de **835 F CFA/kg**, **790 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **+123%** (oignon local) et **+31%** (pomme de terre local). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de **149%** (oignon local) et de **73%** (pomme de terre local).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **275 000 – 500 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **80 000 – 165 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **32 500 – 42 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **378 150 F CFA**, **124 450 F CFA**, **40 500 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de **(+1%)** chez les bovins, **(- 9%)** les ovins et **(+10)** chez les caprins. La comparaison quinquennale indique aussi des hausse moyennes pour les bovins **(+38%)**, les ovins **(+40%)** et les caprins **(+19%)**.

III – Perspectives : La troisième décade de juillet serait marquée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L'affluence dans les marchés ruraux devrait s'affaiblir avec l'épuisement des stocks des producteurs. Conséquent, les prix des produits agricoles locaux vont poursuivre leurs tendances de hausse saisonnière.

Sécurité alimentaire

Les résultats du Cadre Harmonisé (CH) de mars 2023 avaient prédits un nombre de **1 262 809 personnes** qui courent un risque d'être en situation de crise alimentaire durant cette période de soudure, si aucune action de mitigation n'est faite à leur endroit. Le Plan National de Réponse (PNR) 2023 se décline en trois (3) volets : (i) assistance alimentaire, (ii) prise en charge de la malnutrition, (iii) assistance au bétail au travers d'une opération de sauvegarde du bétail (OSB). L'objectif global du PNR est d'améliorer

la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et du bétail, touchés par un choc. De façon spécifique, il prévoit :

- Fournir une assistance alimentaire à **157 851 ménages** les plus touchés par l'insécurité alimentaire ;
- Offrir une prise en charge adaptée à **17 254 enfants** âgés de 6-23 mois, **93 425 enfants** de 6-24 mois et **13 005 FE-FA** d'enfants de moins de 6 mois dans les départements de Matam, Kanel et Ranérou.

Sécurité alimentaire (suite)

- Sauvegarder **308 662 UBT** menacé par un déficit de pâturage.

Les interventions de l'Etat sont en cours dans les départements suivants :

Louga (103 339 personnes), Diourbel (76 912 personnes), Ranérou (17 925 personnes) et Goudiry (36 034 personnes). Le ciblage est bouclé au mois de juin et les activités de transferts sont en cours.

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Kédougou (25 143 personnes), Salémata (6 464 personnes) et Saraya (16 948 personnes). Les interventions sont en cours présentement le ciblage vient d'être bouclé, il s'est tenu du 10 au 20 juillet 2023. Les premiers transferts s'effectueront durant la pre-

mière semaine du mois d'Août 2023.

Assistance spéciale : Matam (8 800 personnes), Ranérou (4 416 personnes), Kanel (13 088 personnes) et Goudiry (3 696 personnes). Les transferts sont en cours.

Un budget de **5 857 480 000 Fcfa** est acquis, pour l'assistance alimentaire répartis entre l'Etat et ses partenaires :

L'assistance nutritionnelle et pastorale, ont acquis respectivement un montant de près de 800 000 000 fcfa et 1 milliards de fcfa.

NB : Les transferts sont à raison de 40 000 FCFA par ménage bénéficiaire

Recommandations générales

- **Accélérer les opérations de mise en place des engrais;**
- **Renforcer la surveillance épidémiologique du cheptel ;**
- **Encourager les producteurs à s'informer sur les prévisions météorologiques pour une meilleure planification des activités culturelles;**
- **Meilleure surveillance de la situation aviaire dans le Delta du fleuve Sénégal;**
- **Renforcer la surveillance dans les marchés pour respecter les prix appliqués.**

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Préviation et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...